



PROJET

Comité Exécutif du Conseil Multidisciplinaire (CECM)
Réunion tenue le 23 février 2023 – via TEAMS

Ordre du jour	Document joint	horaire			Présent	Absent
1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion		10h00	Cynthia Adolphe	Éducatrice spécialisée	X	
2. Adoption de l'ordre du jour	X		Élise Castonguay	Orthophoniste, <i>vice-présidente</i>	X	
3. Adoption du compte rendu de la réunion du 15 décembre 2022	X		Rodelyne Detournel	Technologue en électrophysiologie médicale		X
4. Affaires découlant des réunions précédentes			Ahmed Douadi	Coordonnateur technique en génie biomédical	X	
5. Nouvelles du président-directeur général		10h15	Jean-François Fortin-Verreault	Président-directeur général	X	
6. Nouvelles de la DSM		10h30	Josée Gamache	Travailleuse sociale	X	
7. Nouvelles du président du CECM		10h45	Joanny Beauchamp	Ergothérapeute	X	
8. Suivi des comités relevant du CECM						
8.1 Rapport du comité de coordination des comités de pairs – rapport final	X	11h00	Eve Bérubé	Conseillère cadre, DSM		X
8.2 Rapport du comité de maintien et promotion des compétences		11h05	Magalie Leblanc	Physiothérapeute, <i>secrétaire</i>	X	
8.3 Rapport du comité des communications		11h15	Luc Legris	Directeur adjoint à la DSM, volet pratiques professionnelles		X
8.4 Rapport du comité trésorerie		11h20	Christine Sicard	Travailleuse sociale	X	
8.5 Rapport du comité d'AGA		11h25	Caroline St-Denis	Directrice des services multidisciplinaires	X	
8.6 Rapport du comité statuts et règlements		11h30	Martin St-Georges	Organisateur communautaire, <i>président</i>	X	
8.7 Rapport du comité d'élection – Calendrier des membres en élection		11h35	Shadrack Kétant	Technologue en imagerie médicale	X	
9. Varia		11h40				
10. Prochaine réunion ordinaire le 23 février 2023		11h50				
11. Clôture de la réunion.		12h00				

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
1.	Constatation du quorum et ouverture de la réunion	Le quorum est constaté et la réunion débute à 10h00.	
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Il est proposé par Mme Castonguay et appuyé par Mme Leblanc d'adopter l'ordre du jour tel quel. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.	
3.	Proposition d'adoption du compte rendu de la réunion ordinaire du 15 décembre 2022	Il est proposé par Mme Gamache et appuyé par Mme Leblanc d'adopter le compte rendu de la réunion ordinaire tel que déposé. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.	
4.	Affaires découlant des réunions précédentes	<ul style="list-style-type: none"> • Cellules multidisciplinaires au SAPA, présentation à planifier • Suivi des comités de pairs : rapport final en ergothérapie déposé à la dernière rencontre, ouvrir des espaces de discussions et d'échanges, tels les regroupements professionnels, structurer des échanges selon les bonnes pratiques. Avons transféré le rapport final à Nadine Lajeunesse, conseillère cadre en ergothérapie pour structure des échanges avec les ergothérapeutes. • Mme St-Denis ajoute qu'il est important d'impliquer le gestionnaire pour la mise en place et attacher tout au long des discussions, éviter un enjeu de financement et de gestion. 	
5.	Nouvelles du président-directeur général	<p>M. Fortin-Verreault présente le point.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des tableaux de taux d'occupation, présentement le plus bas au Québec avec un impact de diminution de TSO de 70%, par contre, pas encore rendu à bon port • Rapport de la médiatrice : 4 recommandations : de supporter le CIUSSS pour diminuer la pression clinique, rajouter des infirmières et réactiver des projets pilote, climat de travail et la responsabilité mutuelle, démarche de climat de travail avec le ministère du travail et le syndicat. On rencontre le syndicat à chaque semaine. Mme St-Denis ajoute que cela implique les professionnels en amont de la trajectoire • Mme Castonguay demande si la diminution de nombres d'ambulances sera une gestion de mois à mois. Le PDG indique que l'on cible une refonte des taux de répartition des ambulances, une réflexion est faite sur la notion d'appartenance. Il rappelle que la crise est dans nos deux urgences et que le détournement est fait pour les deux hôpitaux. • M. St-Georges mentionne que la sortie médiatique a laissé des effets démobilisateurs sur l'ensemble de l'organisation. Un changement a-t-il été noté après la remise du rapport. Les effets sont positifs pour la répartition et ouverture pour les travaux de HMR pour répondre adéquatement à la population. • MOI : le projet de loi, tous les professionnels de la santé sont touchés, les principes dans les règlements, pour décembre 2024 en séquences d'application, déplacement vers des quarts atypiques, taux horaires normalisés et après l'interdiction. Contrat avec les agences, 	

		<p>nous n'avons pas le droit de maraudage.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agence de santé : changement important déposé à la mi-mars • Projet pilote : sondage patient sur la qualité des services reçus. • M Douadi questionne sur les indicateurs par rapport à la productivité et qualité des services, M Fortin-Verreault mentionne que nous avons beaucoup d'indicateurs mais il manque le résultat des interventions sur la santé du patient. L'année prochaine, le financement par activité débutera en chirurgie, en hémodynamie, en électrophysiologie et en gynéco-obstétrique. 	
6.	Nouvelles de la DSM	<p>Mme St-Denis présente le point.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une infolettre « À savoir ». M. St-Georges va contribuer à un article sur l'organisation communautaire sur le site du CEM. • Midi à savoir en mars : retrouver son pouvoir d'agir • Conférence pour la thèse à 180 sec. le 21 mars • Pour la prévention du suicide : activités dans les SVO 	
7.	Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire	<p>M. St-Georges présente le point du président du conseil multidisciplinaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9 mars, rencontre régionale des CM, l'ordre du jour n'a pas encore été reçu • CQPCI : programme de prévention des chutes : document déposé le 27 février, à l'ordre du jour de la prochaine rencontre de travail du CM • Sujet à suivre : mise en place du plan de rétablissement, plan de santé publique 	
8.	Suivi des comités relevant du CECM		
	8.1	<p>Rapport du comité de coordination des comités de pairs</p> <p>Mme Beauchamp informe que nous n'avons pas de nouvelles demandes. M St-Georges mentionne qu'on a déposé le rapport final du comité de pairs en ergothérapie à la dernière rencontre. Ils sont venus nous présenter le rapport final dans une rencontre de travail. Ils vont venir à l'AGA présenter leurs résultats.</p> <p>Nous avons pris contact avec Nadine Lajeunesse pour lui transmettre le rapport final. Est-ce qu'il y a des suites? Est-ce qu'il faut organiser une rencontre pour répondre aux questions qui sont soulevées? Est-ce qu'il faut interpeller les directions ou des programmes? Mme St-Denis mentionne de retourner vers le programme de santé mentale conjointement avec la conseillère cadre. M St-Georges mentionne que la prochaine étape est la rencontre du programme santé mentale des ergothérapeutes le 16 avril. Nous devons discuter entre nous des conclusions et poursuivre au CECM nos échanges sur les conclusions et tirer une synthèse de nos réflexions.</p>	
	8.2	<p>Rapport du comité de maintien et promotion des compétences</p> <p>Mme Castonguay fait la mise à jour du comité.</p>	

		<p>Une rencontre a eu lieu avec l'équipe de Mme Mavrikakis pour savoir à quelle étape ils étaient rendus dans le processus de la formation. Discuté d'un projet pour la gestion des talents, une rencontre aura lieu dans les prochains mois.</p> <p>M. St-Georges ajoutera un rappel dans le Bulletin sur la formation continue avant le 31 mars. La planification du développement de ses compétences serait idéale sur un programme de 3 ans, à plus long terme.</p>	
8.3	Rapport du comité des communications	Mme Gamache informe que le bulletin de février a été publié. M. St-Georges fait part de la possibilité d'impliquer les membres dans le Bulletin.	
8.4	Rapport du comité trésorerie	<p>Mme Leblanc fait la mise à jour du comité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cotisation ACMQ • Cyberimpact • Dépenses: prix de présences 10 x 100 à la librairie Renaud-Bray pour l'AGA, prix de reconnaissance avec l'achat de bouteilles d'eau et carte cadeau Renaud-Bray. 	
8.5	Rapport du comité d'AGA	La prochaine rencontre aura lieu cet après-midi et les travaux de poursuivent. Nous sommes rendus à l'étape du PowerPoint de la rencontre.	
8.6	Rapport du comité statuts et règlements	M. St-Georges demande si le CM recevra une résolution officiellement de la part du conseil d'administration en ce qui a trait à la modification du règlement. Nous allons inclure dans le rapport au CVQ afin de s'assurer que les règlements soient votés par le CA. Mme St-Denis nous mentionne que nous pouvons déposer au CA pour la présentation du CM ou une approbation par le CVQ.	
8.7	Rapport du comité d'élection – Calendrier des membres en élection	<p>Mme Adolphe fait part que les élections auront lieu le 18 mai prochain, la présidente et secrétaire d'élections doivent être nommés 45 jours avant. M. St-Georges informe que Mme Daphney Prophète a accepté d'agir en tant que présidente d'élections pour le CM et que Mme Francesca Cicciu agira en tant que secrétaire d'élections.</p> <p>Mme Castonguay propose et Mme Adolphe appuie la résolution. La résolution est adoptée à l'unanimité.</p>	
9.	Varia	M. Kétant se questionne par rapport au comité de pairs en radiologie. Mme Beauchamp discutera avec M Kétant au sujet de la création d'un comité de pairs.	
10.	Prochaine réunion ordinaire	La prochaine réunion ordinaire aura lieu le 23 mars 2023 de 10 h00 à 12 h00.	
11.	Clôture de la réunion.	Il est PROPOSÉ , dûment APPUYÉ et unanimement RÉSOLU de lever la réunion à 12 h00.	
<hr/> Président		<hr/> Secrétaire	